

475

31^e ANNÉE

MARS 2016

PREMIÈRE QUINZAINE

LA LETTRE DU MUSICIEN

www.lalettredumusicien.fr

Conservatoires à la peine

Ils n'ont jamais été aussi dynamiques et n'ont jamais accueilli autant d'élèves! Pourtant, les conservatoires sont à la peine actuellement. C'est ce qui ressort du congrès annuel de l'Union nationale des directeurs de conservatoire qui s'est tenu à Versailles début février. Citons quelques-unes de leurs principales difficultés.

Trouver sa place dans les nouvelles régions Le "chambardement régional" contraint les conservatoires à se regrouper et à collaborer alors qu'ils sont d'une grande diversité: ils n'ont pas les mêmes fonctionnements, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du recrutement du corps professoral.

La baisse des subventions L'Etat s'est nettement désengagé ces dernières années: les crédits aux conservatoires sont passés de 27 millions d'euros en 2012 à 6 millions en 2015 et ils sont très inégalement distribués. Le budget des conservatoires est pris en charge essentiellement par les collectivités, qui ont elles-mêmes subi une baisse de leurs dotations. Résultat, des classes sont supprimées, des tarifs augmentent, des postes ne sont pas renouvelés, les inégalités se creusent et les postes de professeurs titulaires se font rares. L'Etat prévoit bien un réengagement financier partiel pour 2016, mais sans avoir encore défini ses critères d'attribution.

L'absence d'interlocuteurs Pendant longtemps, le poste de directeur de la Musique au ministère de la Culture a été tenu par des musiciens professionnels ou par des personnalités compétentes. Aujourd'hui, à la direction générale de la Création artistique, le délégué à la musique n'a pas le droit de s'exprimer! Comme le dit un intervenant: «Nous nous sentons abandonnés. Nous n'obtenons aucune réponse à nos questions pourtant urgentes. Le ministère nous prodigue simplement des bonnes paroles...»

La mise en cause permanente de la vocation des conservatoires Cette antienne a été reprise par Patrick Bloche, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale: «Les conservatoires doivent former des professionnels, mais aussi s'ouvrir aux amateurs. Et aux autres musiques.» A cela, les directeurs ont répondu: «Mais nous le faisons déjà! Les conservatoires sont largement ouverts à la "multiculturalité", à la transdisciplinarité, aux musiques et à la danse d'aujourd'hui. Il faut sortir de cette image caricaturale de nos activités!»

Animation ou formation? Les participants ont aussi répété qu'ils n'ont pas vocation à faire de l'animation, ce qu'on ne cesse de leur demander. Comme l'explique la présidente de l'UNDC, Martine André: «Nous sommes des établissements d'enseignement artistique spécialisé. Nos pédagogues sont formés à un enseignement bien spécifique qui s'inscrit obligatoirement dans le temps long. L'animation culturelle est un vrai métier qui a toute son importance, mais ce n'est pas le nôtre.»

Se rassembler Unanimité enfin pour appeler les unions professionnelles et syndicales concernées par l'enseignement de la musique à se rassembler, et à présenter désormais un front uni. Il y a urgence!

■ Michèle Worms



Les musiciens
dans la pub

Les musiciens
et la presse

Composition
électroacoustique:
le CA menacé

Les intermittents
et la retraite

N° 475 - France : 10 €

Outre-mer : 13 € - Autres pays : 15 €



9 770766 961037 03603